

N.151

MARS - AVRIL  
2022



vu à Saint Jean



vie municipale



sports

le magazine  
d'information de  
Saint Jean de la Ruelle

# les nouvelles

[www.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://www.ville-saintjeandelaruelle.fr)

Le grand  
retour du  
carnaval





## 3 Vu à Saint Jean

## 4 Vie municipale

- Actualité
- Des travaux dans la ville
- Le grand retour du Carnaval Citoyenneté
- Le centre aquatique rouvre ses portes
- Vie associative
- Devoir de mémoire
- Vie commerciale

## 11 Dossier

- Des constructions et des aménagements dans plusieurs quartiers de la ville

## 15 Sports

- Des Judokas médaillés reçus au collège Max-Jacob
- Le Ticket sport

Directeur de la publication :  
**Christophe Chaillou**

Rédaction et coordination :  
**Sarah Marcetteau - Camille Lingois - Matthias Albert**

Photos : **Sarah Marcetteau - Camille Lingois Matthias Albert - Françoise Fatin Gérard Changeux**

Conception : **atelier Laure Scipion - Jean-Philippe Germanaud - Orléans**

Réalisation : **Pascal Corbin**

Pôle communication ville de Saint Jean de la Ruelle

Impression : **Prévost Offset** : 02 38 54 44 89

Distribution : **Domicile services** : 02 38 70 50 09

Dépôt légal à parution : ISSN 1257/2500

Direction de la Communication  
Tél. : 02 38 79 33 13 - Fax : 02 38 79 33 47

Hôtel de Ville - 71 rue Charles Beauhaire  
45142 Saint Jean de la Ruelle Cedex  
Courriel : [communication@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:communication@ville-saintjeandelaruelle.fr)

[www.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://www.ville-saintjeandelaruelle.fr)

Ce journal est imprimé sur papier issu de fibres recyclées (60%) et de forêts gérées durablement (40%).

# L'édito du Maire



Chère Madame, Cher Monsieur,  
Mes chers concitoyens,

Alors que le printemps approche et que l'épidémie de Covid-19 recule, j'aurais souhaité, par le biais de cet éditorial, vous exprimer l'impatience que nous partageons de nous retrouver très prochainement à l'occasion des manifestations prévues et organisées par la Ville, qui seront notamment lancées par le retour de notre Carnaval des enfants le 26 mars prochain.

Mais cela serait oublier les événements dramatiques qui se déroulent en Ukraine depuis la nuit du 23 février et qui marquent une rupture fondamentale dans l'histoire récente de l'Europe.

Le président russe Vladimir Poutine a fait le choix de déclencher une guerre aux portes de l'Union Européenne, contre un pays souverain et démocratique.

Fidèle à ses valeurs en faveur de la paix et de la solidarité internationale et à son engagement européen, la municipalité de Saint Jean de la Ruelle a immédiatement condamné avec force cet acte politique délibéré et injustifiable qui met en péril, depuis plusieurs semaines, la paix et la stabilité de notre continent.

Je veux dire, au nom du conseil municipal, notre soutien aux citoyens ukrainiens, qui vivent depuis plusieurs jours l'horreur de la guerre ainsi que notre solidarité aux nombreux citoyens russes qui tentent de faire entendre – au sein de rassemblements pacifistes – un message de paix et de raison.

En lien avec nos villes jumelles, nous apporteront un soutien concret aux citoyens d'Ukraine et participeront selon nos possibilités à l'accueil éventuel de réfugiés.

Unis, nous devons faire face à cette situation avec responsabilité et humanité afin d'entrevoir, au plus tôt, un retour de la paix au sein de notre continent.

Bien fidèlement à vous

Votre Maire,

*Christophe Chaillou*

vu à saint-jean



## LANCEMENT DE LA PREMIÈRE ÉDITION DE L'APPEL À PROJET CITOYEN

La Ville de Saint Jean de la Ruelle a lancé, le vendredi 4 février, la première édition de son nouveau dispositif de participation citoyenne. La commune va ainsi permettre aux Stéoruellans d'affecter 50 000€ dans des projets d'intérêt général de leur choix. Tous les habitants, âgés de 16 ans et plus, ont jusqu'au 31 mars pour déposer leur projet ; sur la plateforme numérique [participons.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://participons.ville-saintjeandelaruelle.fr), ou au format papier dans les **trois boîtes aux lettres** déployées dans la commune : à l'Hôtel de Ville et dans les deux Maisons pour tous.



## DES ÉCOLES SOLIDAIRES

Les élèves des écoles François-Mitterrand, Louis-Aragon, Paul-Doumer et Jules-Lenormand ont confectionné pendant plusieurs semaines des boîtes solidaires pour offrir du réconfort aux personnes en situation précaire. Ce projet, initié par Madame Ramach, responsable du réseau REP+ et en partenariat avec le Secours Populaire de Saint Jean de la Ruelle, a permis aux écoliers de remettre le 4 février leurs « boîtes solidaires d'hiver » à l'association en présence notamment de Nathalie Hameau, adjointe au maire en charge de l'éducation et de la restauration.



## FESTIV'ELLES

Jeudi 24 février, à la Passerelle (Fleury-les-Aubrais), les 11 communes participantes se sont rassemblées pour le festival intercommunal Festiv'elles avec la signature de la convention de partenariat, en présence notamment d'Anne le Bihan, adjointe au Maire en charge de la culture et des coopérations.



## DJAZIA SATOUR

L'auteur-compositrice et interprète Djazia Satour était en concert, le jeudi 24 février, à l'Unisson. L'occasion pour les Stéoruellans et habitants de la métropole de découvrir ses compositions uniques, marquées aussi bien par un héritage musical algérien, que par des sonorités actuelles empruntées au groove et à la folk indie.

# Saint Jean de la Ruelle s'engage pour développer son offre de santé

Depuis plusieurs mois, la ville de Saint Jean de la Ruelle mène une politique volontariste pour développer son offre de santé et faciliter l'installation de jeunes médecins généralistes sur son territoire. En proposant notamment un cadre d'exercice professionnel de qualité avec l'extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire des Chaises et la réalisation d'un pôle médical au sud de la commune, la municipalité espère ainsi que ces réalisations permettront d'attirer de nouveaux médecins et de lutter durablement contre la désertification médicale.

### La ville de Saint Jean de la Ruelle placée en zone d'action complémentaire régionale

Depuis le début de l'année 2022 et avec la révision du « zonage médecins » de l'Agence Régionale de Santé (ARS), La Maison de Santé Pluridisciplinaire des Chaises et le futur pôle de santé Sud sont désormais situés en **zone d'action complémentaire régionale**, ouvrant le droit à une aide à l'installation de 50 000€ pour les médecins s'installant sur la commune.

En complément de ce cadre particulièrement favorable, la ville a souhaité engager une action de promotion territoriale en direction des jeunes médecins généralistes afin de les inciter à s'installer sur le territoire communal.



Ainsi, une plaquette à destination des jeunes médecins comportant toutes les informations utiles pour s'installer sur la commune est actuellement diffusée aux professionnels de santé du territoire communal et métropolitain, aux étudiants de 3<sup>e</sup> cycle de l'université de médecine de Tours, ainsi qu'aux principales de l'Île de France.

Cette nouvelle initiative rejoint notamment les actions engagées par la **Région Centre-Val de Loire** relatives à la création d'une antenne de médecine à Orléans et à la **transformation du CHR d'Orléans en CHU**, qui ont été actées par le Premier ministre et qui permettront de renforcer l'attractivité de nos territoires aux professionnels de santé.



L'Agence Régionale de Santé a souhaité intégrer les 2 quartiers prioritaires de la ville de Saint Jean de la Ruelle en zone complémentaire régionale ; la carence en médecins a été reconnue.

Cette décision permettra aux médecins qui souhaitent s'installer en libéral pour la première fois dans le quartier des 3 Fontaines et celui des Chaises de pouvoir bénéficier d'une prime à l'installation.

Je ne peux que me féliciter de cette décision et espérer qu'elle donnera envie à de jeunes professionnels de santé de rejoindre notre commune.

**Véronique DESNOUES**  
1<sup>re</sup> adjointe au maire en charge des sports et de la santé



### La MSP des Chaises s'agrandit !

La Maison de Santé Pluridisciplinaire des Chaises, inaugurée il y a maintenant deux ans, compte aujourd'hui 14 médecins et professionnels de santé. En 2022, la ville entreprend l'extension des locaux au 1<sup>er</sup> étage de la MSP. Les travaux commenceront au mois d'avril et s'achèveront au mois de septembre pour un coût total de 200 000 €.



### Un nouveau pôle de santé au sud de la commune

En parallèle et afin de développer une offre de santé conforme aux besoins de la population sur le sud de la commune, la ville de Saint Jean de la Ruelle entreprend la réalisation d'un pôle de santé, qui sera situé Chemin de Chaingy, en face à l'arrêt Martin Luther King de la ligne B du Tramway, à côté de la Maison de la petite enfance.

Ce nouveau bâtiment d'environ de 200 m<sup>2</sup>, de type modulaire, pourra accueillir 3 cabinets médicaux et un local pour le secrétariat. Il est prévu également de créer un dallage extérieur sur la façade Nord qui reliera les trottoirs existants jusqu'à l'entrée du bâtiment, de façon à ce que l'accessibilité universelle soit garantie.

Le projet prévoit aussi l'adaptation du bâtiment à l'insertion dans la parcelle afin de respecter les arbres existants. Les travaux de terrassement ont été entrepris début mars et le modulaire sera posé au mois d'Avril.

Le chantier est chiffré à **390.000 € HT**.



Emplacement du futur pôle de santé au sud de la commune.

### Optez pour le Covoit' Santé !

Écologique, solidaire, simple et conviviale, la solution de covoiturage covoit'santé a vu le jour fin février dans le Loiret. Uniquement dédiée aux patients et à leurs proches, le principe est simple : chacun peut proposer un trajet (à titre gracieux ou moyennant une contribution financière encadrée) au profit de patients, de leurs aidants ou accompagnants via l'application smartphone ou le site Internet dédié : <https://covoitsante.fr>



## TRAVAUX À VENIR

→ Dans le cadre de la réhabilitation de l'**Unisson** et afin de finaliser les aménagements extérieurs, le **fleurissement** et l'**aménagement paysager** de l'espace public seront prochainement réalisés.

→ Une **aire de vidange de camping-car** va être créée au camping Gaston-Marchand. L'installation des plateformes avec grilles pour vider les eaux usées et des robinets pour prendre de l'eau propre seront réalisés pour la prochaine saison estivale. En complément, de nouvelles **portes de sanitaires** seront installées. Le coût total de l'opération s'élève à 30 000 €.

→ Afin d'améliorer le cadre de vie des enfants et de leurs familles, des travaux de sécurisation des **aires de jeux dans les écoles** seront réalisés pendant les vacances d'été pour un montant total de 50 000 €.



### Concours communal des maisons fleuries

Les Stéoruellans sont invités à participer au concours des maisons fleuries organisé par la Ville de Saint Jean de la Ruelle.

Le bulletin d'inscription est à retirer :

• **Au secrétariat de la Direction du Cadre de Vie et du Patrimoine**

Allée des Dminicaines

☎ 02 38 79 58 24.

• **À l'accueil de la mairie de Saint Jean de la Ruelle**

71, rue Charles Beauhaire 45140

☎ 02 38 79 33 00.

• **Téléchargeable au format PDF sur le site de la ville**

Le bulletin d'inscription dûment rempli est à déposer ou renvoyer par voie postale (cachet de la poste faisant foi) :

• **À la direction du Cadre de Vie et du Patrimoine**

• **À la mairie de Saint Jean de la Ruelle**

## Le carnaval de Saint Jean de la Ruelle revient en 2022 !

Confettis, déguisements, batucadas... ! Le carnaval de Saint Jean de la Ruelle fait son grand retour le samedi 26 mars pour le plaisir des petits mais aussi des plus grands !

Pour sa 8<sup>ème</sup> édition, sur le thème « À l'Unisson », le carnaval de Saint Jean de la Ruelle parcourra la ville avant de laisser place, pour le bouquet final, à un grand moment festif et participatif au stade de l'IRESDA, rue de Bagneaux.

### LA PROGRAMMATION COMPLÈTE DU CARNAVAL :



- **14h30 :** départ du cortège à la Maison pour tous Sud, rue de Chaingy
- **15h15 :** départ du cortège à la Maison pour tous Nord, rue des Turquoises
- **15h15 :** départ du cortège à l'école élémentaire Paul-Doumer, rue Raymond-Gaudry
- **16h :** arrivée des trois cortèges devant la Mairie de Saint Jean de la Ruelle
- **16h15 :** départ du cortège commun en direction du stade de l'IRESDA
- **16h45 :** arrivée au stade de l'IRESDA
- **17h :** Grand final

### Tout savoir sur la Compagnie Remue Ménage



La Compagnie Remue Ménage est née de l'union de différentes disciplines : Arts plastiques, danse, théâtre, cirque, musique, marionnettes, structures en mouvement. Chaque spectacle est ainsi mis en mouvement par un travail chorégraphique pour adapter la danse et le cirque à l'espace urbain et au territoire.

La compagnie propose alors une expérience immersive : un spectacle au cœur de la ville qui s'appuie sur la participation active du public dans une action commune. Cette proximité et ce partage des émotions entre les artistes et la population donne ainsi lieu à un spectacle qui crée l'union.

### Inscriptions scolaires

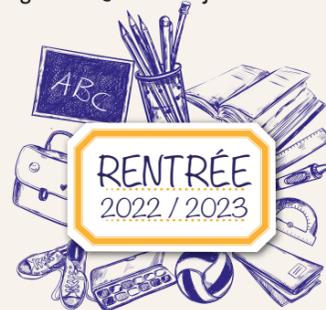
Les inscriptions des enfants, nés en 2019 entrant en maternelle ou nouvellement arrivés sur la commune, sont ouvertes jusqu'au 29 avril 2022.

#### Documents à fournir :

- Justificatif de votre domicile datant de moins de 3 mois
- Livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- Carnet de santé de l'enfant
- Fiche inscription scolaire 2022

#### Renseignements

Pôle Vie des Écoles  
02 38 79 33 55  
enseignement@ville-saintjeandelaruelle.fr



### Salon des jobs d'été et des petits boulots

L'Espace emploi-formations de la ville de Saint Jean de la Ruelle, en partenariat avec Auchan Shopping, organise un job dating.

**SAMEDI 7 MAI 2022**  
**DE 14H À 17H30**  
**Galerie marchande du centre commercial des Trois-Fontaines.**

+ de 150 postes seront à pourvoir sur des métiers variés.

#### Renseignements

Espace Emploi-Formations  
02 38 79 33 49  
pole.emploi@ville-saintjeandelaruelle.fr

## Élections présidentielle et législatives

Cette année, les électeurs sont appelés aux urnes les dimanches 10 et 24 avril pour l'élection présidentielle et les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour les élections législatives.



### Inscription sur les listes électorales

Vous souhaitez vous inscrire pour voter aux élections législatives ? Plusieurs solutions existent :

- En ligne, grâce au téléservice disponible sur [service-public.fr](http://service-public.fr)
- En mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Cette inscription est nécessaire. Elle est possible dès à présent et jusqu'au 6 mai 2022.

### Quelles sont les conditions pour voter ?

#### Pour voter, vous devez :

- Disposer de la nationalité française ;
- Être majeur ;
- Jouir de vos droits civils et politiques ;
- Être inscrit sur une liste électorale.

### Les bureaux de vote à Saint Jean de la Ruelle

- BUREAUX 1, 2, 3, 4**  
Restaurant scolaire Jules-Lenormand - Square Jules Ferry
- BUREAUX 5, 6, 7**  
Restaurant scolaire Paul-Doumer - 55, rue Paul-Doumer
- BUREAUX 8, 9, 10**  
Restaurant scolaire Paul-Bert - 13, rue des écoles
- BUREAUX 11, 12, 13**  
Restaurant scolaire Jean-Moulin - 15, rue des Diamants

### Comment voter par procuration ?

Vous ne pouvez pas vous déplacer dans votre bureau de vote ? Vous pouvez voter par procuration, c'est-à-dire choisir l'électeur qui votera à votre place dans un bureau de vote. Vous avez jusqu'à la veille du scrutin pour effectuer la démarche.

#### • Procuration en ligne

La démarche s'effectue avec la plateforme « Maprocuration ». Le mandant (la personne qui donne procuration) devra tout de même se rendre dans une gendarmerie ou un commissariat, une seule fois, pour faire valider son identité.

#### • Procuration papier

Les demandes de procuration classiques sont toujours possibles. Pour l'obtenir, il faut remplir un formulaire, disponible au guichet d'un commissariat, d'une gendarmerie ou d'un tribunal judiciaire. Il peut aussi être téléchargé et imprimé. Le mandant doit ensuite se présenter dans une gendarmerie, un commissariat ou un tribunal, avec un justificatif d'identité et le formulaire de demande de procuration.

### Un air de printemps à l'Unisson



Comme une ode à la culture et au spectacle vivant, la Ville a imaginé un véritable bouquet artistique pour toutes les générations. Cette nouvelle saison culturelle printemps-été promet d'être à la fois lumineuse, haute en couleur et envoiement.

Avec pas moins de huit rendez-vous, la nouvelle programmation vous mettra assurément du baume au cœur ! Seul, entre amis ou en famille, laissez-vous enchanter par des concerts, un rendez-vous humour ou encore trois représentations autour de la danse. La variété reste le mot d'ordre de cette saison municipale qui explore toutes les esthétiques et s'adresse à tous les publics.

Laissez-vous ravir par cette nouvelle sélection culturelle !

#### + d'infos

Plaquette disponible dans toutes les structures municipales et sur [ville-saintjeandelaruelle.fr](http://ville-saintjeandelaruelle.fr)

#### Contact billetterie

☎ 02 38 79 58 01 ✉ [billetterie-unisson@ville-saintjeandelaruelle.fr](mailto:billetterie-unisson@ville-saintjeandelaruelle.fr)



## Le centre aquatique rouvre ses portes

### Les nouveaux horaires d'ouverture au public en période scolaire

	Basse saison (1)	Haute saison (2)
Lundi	11h30 à 13h45	
Mardi	17h à 20h	
Mercredi	14h30 à 18h	
Judi	11h30 à 13h45	
Vendredi	11h30 à 13h45 17h à 19h	
Samedi	14h à 17h	14h à 19h
Dimanche	9h à 13h	12h à 13h30 14h30 à 19h

### Les nouveaux tarifs

Une entrée	Période			
	Basse saison (1)		Haute saison (2)	
	Saint Jean de la Ruelle	Hors commune	Saint Jean de la Ruelle	Hors commune
+ de 18 ans	4€		5€	5,70€
- de 18 ans	3€		3,90€	5€
Tarif famille (3)	13€		15,70€	
Tarif réduit (4)	3€			
Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans				

(1) Du lendemain du dernier week-end de septembre au vendredi précédant le premier week-end des vacances de printemps.

(2) Du premier week-end des vacances de printemps jusqu'au dernier week-end de septembre inclus.

Afin de répondre au mieux à la demande de ses usagers, le centre aquatique des Corbolottes de Saint Jean de la Ruelle, fait évoluer son offre en proposant de nouvelles activités, des horaires d'ouverture plus larges et de nouveaux tarifs plus attractifs.

Jusqu'au 3 avril, la Ville de Saint Jean de la Ruelle procède à la réfection du carrelage du bassin principal du centre aquatique. L'occasion également de remplacer les plots départ, rénover les plafonds des vestiaires et remettre en peinture le mur mobile.

Dès le 4 avril et après deux mois de travaux, place à la nouveauté ! Des offres et des tarifs plus attractifs, pour séduire une clientèle plus large. Les tarifs, votés au conseil municipal en décembre 2021 prévoient notamment l'application d'un tarif et des horaires basse et haute saison afin de répondre aux demandes du public.

Les activités habituelles et les créneaux scolaires se poursuivront dans les mêmes conditions, avec une nouveauté à la carte : le circuit training adulte !

#### En savoir +

**Centre aquatique des Corbolottes**  
Rue Charles de Gaulle 45140 Saint Jean de la Ruelle  
☎ 02 38 79 58 50 🌐 [www.ville-saintjeandelaruelle.fr](http://www.ville-saintjeandelaruelle.fr)



## L'association du Groupe d'Histoire Locale Intercommunal d'Ingré - Saint Jean de la Ruelle

Un peu d'Histoire : rencontre avec Jean Pierre-Bourdiot et Jean-Marie Bois, président et trésorier de l'association du GHILIIS depuis 5 ans.

#### Pratique

Avec le soutien de la Ville de Saint Jean de la Ruelle, le GHILIIS a édité **trois ouvrages, disponibles à la Médiathèque Anna-Marly :**

#### 1939-1945 : Passeurs de mémoire

Ce livre-DVD regroupe une douzaine de récits de personnes ayant vécu à Saint Jean de la Ruelle lors de la Seconde Guerre mondiale.

#### Il y a 150 ans... 1870 près d'Orléans

L'année 2020 a marqué le 150<sup>e</sup> anniversaire de la guerre de 1870. À travers cet ouvrage, découvrez le conflit franco-prussien dont les combats se sont notamment déroulés à Saint Jean de la Ruelle.

#### Un village en temps de guerre 1914-1918

En 1914-1918, Saint Jean de la Ruelle était un paisible village de 1 600 habitants, loin des combats qui faisaient rage sur les fronts du Nord et de l'Est de la France. Mais ses habitants étaient tout autant concernés par cette « Grande Guerre », avec un père, un fils, un frère, un fiancé parti à la guerre... En plaçant l'humain au cœur du récit, ce livre est, au fil des pages, un hommage aux femmes, hommes et enfants témoins ou acteurs de cette période dramatique de l'histoire de la France et de l'Europe.

#### Quelles sont les activités de l'association du GHILIIS ?

**J-P Bourdiot et J-M Bois :** Créé en 2018, le GHILIIS est une association qui retrace l'histoire locale des communes de Saint Jean de la Ruelle et d'Ingré. Passionnés d'histoire et de généalogie, les 12 membres de l'association exploitent des documents issus des archives communales et privés.

**J-M Bois :** L'objectif de notre association est de partager nos découvertes au plus grand nombre ! L'histoire locale appartient à tous et il est de notre devoir de la mettre à disposition des Français.

**J-P Bourdiot :** Nos activités sont très variées. Nos découvertes font l'objet de conférences et expositions, visibles dans les communes de Saint Jean de la Ruelle, d'Ingré et de Ormes, mais également d'ouvrages et de films.

#### Comment vous est venue cette passion pour l'histoire locale de Saint Jean de la Ruelle ?

**J-M Bois :** Des associations retraçant l'histoire locale existaient dans les communes d'Ormes, la Chapelle-Saint-Mesmin et Saran. Jean-Pierre



Cérémonie d'hommage à Emile Choquet, au monument commémoratif des Groues.

Bourdiot habitant Saint Jean de la Ruelle et moi-même Ingré, nous avons décidé de créer une association conjointe à ces deux communes dont leur histoire est étroitement liée.

**J-P Bourdiot :** Passionné d'histoire et Jean-Marie Bois de généalogie, nous souhaitons mettre en évidence la manière dont vivaient les habitants de Saint Jean de la Ruelle. Auparavant la commune était rurale et elle s'est urbanisée à partir des années 60 et 70.

**J-M Bois :** Je suis né à Saint Jean de la Ruelle. L'année de ma naissance, la commune était un village de 3 000 habitants alors qu'aujourd'hui nous en recensons plus de 16 000 ! Il est intéressant de mettre en évidence l'évolution de la ville.

### Hommage à Emile Choquet, militaire de carrière

Le samedi 26 février, l'association du GHILIIS ainsi que la municipalité de Saint Jean de la Ruelle ont souhaité rendre hommage à Emile Choquet, militaire de carrière ayant combattu pour la France lors de la Première Guerre mondiale. Durant cette cérémonie, le médaillon militaire d'Emile Choquet, découvert sur le terrain des Groues, a été remis à sa petite nièce Nicole Fouque, retrouvée lors des investigations.

Le livret sur l'histoire d'Emile Choquet est disponible gratuitement dans les structures municipales culturelles et à l'Hôtel de Ville.



#### Vous souhaitez rejoindre l'association ?

**Mail :** [groupehistoireghilis@gmail.com](mailto:groupehistoireghilis@gmail.com)  
**Courrier postal :** 71, rue Charles Beauhaire, Saint Jean de la Ruelle

### FNACA

La FNACA est une association qui œuvre pour entretenir et renforcer les liens de camaraderie et de solidarité entre les anciens combattants d'Algérie et défendre les droits moraux et matériels des anciens combattants. L'association participe à toutes les cérémonies commémoratives et patriotiques de la commune, accompagnant la municipalité dans les dépôts de gerbes.

**Prochain rendez-vous :** le samedi 19 mars 2022 à 11 h 30, devant la stèle commémorative rue Abbé de l'Épée, pour commémorer le 60<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

### Remise de la médaille militaire à Alain Demaison

Alain Demaison, Président du Comité local de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA), s'est vu remettre par Christophe Chaillou, conseiller départemental du Loiret et Maire de Saint Jean de la Ruelle, la médaille militaire à l'occasion de la Fête nationale du 14 juillet 2021. Cette médaille marque l'engagement d'Alain Demaison dans la vie associative de Saint Jean de la Ruelle, et notamment celle des anciens combattants.



Mesdames, Messieurs,

Depuis le 1<sup>er</sup> février, chaque habitant âgé de plus de 16 ans peut proposer un projet citoyen. Une enveloppe de 50 000 € a été validée en Conseil Municipal. Vous avez jusqu'au 31 mars pour déposer votre projet. N'hésitez pas à nous solliciter, nous saurons vous accompagner dans vos démarches.

Alexandre DUPRÉ  
adupre@ville-saintjeandelaruelle.fr

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Un point a été fait sur la rénovation des Chaises. Nous avons découvert quelques éléments, cette voie qui reliera le parking de l'espace Carat à la rue des Turquoises ou encore la vente par la ville de ses locaux commerciaux à la Métropole, et l'incitation à la vente des murs de la pharmacie. Pourquoi ces ventes alors que la ville est devenue propriétaire de la Maison de Santé... Mais aucune information sur l'entrée et la sortie vers la tangentielle, pourquoi ne pas décider que la voie qui remplacera la rue des Émeraudes soit une 2 voies permettant l'entrée et la sortie de ville plus rapide, plus court donc une empreinte carbone plus faible... Nos prédécesseurs, avec sagesse, estimaient que l'entrée des commerces soit vers un espace protégé sur lequel les voitures circuleraient que pour se garer et réparer. Vouloir transformer cet espace en voie principale de circulation et faire de la rue des Agates une voie que pour les riverains est une aberration. Car en effet cette nouvelle voie serait empruntée par les bus, les véhicules rentrants et sortants de la commune... Aucun comptage, à notre connaissance, n'a été effectué. Paradoxe, cette voie serait coupée par une allée piétonne rejoignant la future passerelle vers Alleville. A suivre...

Pour le groupe  
Kadéjat DAHOU

## VIE COMMERCIALE

### La boucherie des époux Poirier a trouvé ses successeurs



Philippe et Marie-Christine Poirier ont officiellement pris leur retraite le 22 février 2022, « après s'être installés à Saint Jean de la Ruelle il y a plus de vingt ans » d'abord dans le quartier des Chaises puis en centre-ville. Une page se tourne pour les habitants de la commune, mais la boucherie, elle, s'est tenue prête pour accueillir de nouveaux propriétaires. Une nouvelle histoire commence pour Terence et Sonia Fromonot, qui ont récupéré le flambeau le 1<sup>er</sup> février.

Originaire de Troyes, le couple n'est pas étranger au métier de Boucher comme en témoigne Terence qui a « commencé à porter le tablier dès l'âge de 16 ans en CAP chez un artisan ». Cherchant à s'installer dans le Loiret depuis quelques années, la reprise de cette boucherie traditionnelle « a sonné comme une évidence » pour les deux artisans. Avec le soutien d'Initiative Val de Lorraine, 1<sup>er</sup> réseau associatif de financement des créateurs d'entreprises, ainsi que de Philippe Poirier et d'un nouvel apprenti, Madame et Monsieur Fromonot « ont pu sereinement assurer la reprise de cette boucherie traditionnelle » qui se nomme désormais *Ma Boucherie d'à Côté*. Pour le plus grand plaisir des consommateurs, la boucherie continue de proposer de la viande de race limousine, des produits issus de circuits courts en lien avec des éleveurs locaux, ainsi que des spécialités maison comme le boudin ou encore le pâté de campagne.

#### Renseignements

**Ma Boucherie d'à Côté**  
86, rue Charles-Beauhaire ☎ 02 38 88 41 50  
Ouvert du mardi au samedi : 7h30 à 12h30 – 15h30 à 19h15

## Le dossier

# Des constructions et des aménagements dans plusieurs quartiers de la ville

L'aménagement de plusieurs quartiers se poursuit. La commune, avec ses partenaires et les bailleurs sociaux, continue d'engager de nombreux chantiers pour participer à l'attractivité de la Saint Jean de la Ruelle comme en témoignent les quartiers d'Alleville, des Chaises et le futur quartier des Berges d'Houllippe, à proximité des bords de Loire.



Le clos du Petit Bois

### L'éco-quartier d'Alleville prend forme

Bordé par des espaces boisés, à proximité immédiate des commerces bientôt relié au quartier des Chaises par une passerelle en bois (*lire par ailleurs*), l'éco-quartier accueille de nouveaux projets de logements innovants, respectueux des enjeux environnementaux.

En témoigne la pose de la première lame de bois de 27 nouvelles maisons, lundi 31 janvier, en présence de Christophe Chaillou, Conseiller Départemental-Maire de Saint Jean de la Ruelle, Pascal Laval, adjoint au maire en charge de l'aménagement, du développement durable et des espaces publics, Marceau Villaret, adjoint au maire en charge de la politique de la ville, du renouvelle-

ment urbain et de l'emploi, Jean François Escudier, Président de Valloire Habitat, Vincent Henneron, Directeur Général de Valloire Habitat, et Carole Barilland, Directrice générale de Nexity Immobilier Résidentiel Centre. Située rue de la Grade sur un site d'environ 6 274m<sup>2</sup>, la résidence du « Clos du Petit Bois » et ses 27 maisons en bois s'établiront dans l'éco-quartier d'Alleville lors du premier trimestre 2023.

La résidence disposera de terrains à usages privatifs ainsi que de stationnements extérieurs individualisés. La modernité de l'architecture et le système constructif innovant mêlant bois et béton lui conféreront un style contemporain s'intégrant

parfaitement dans son environnement. Les jardins bénéficieront quant à eux d'une exposition plein sud pour permettre aux futurs résidents de profiter des espaces extérieurs en toutes saisons. À terme, l'aménagement d'une plaine de jeux et d'une piste cyclable à proximité immédiate du quartier viendra compléter le cadre convivial des futurs habitants.

### La construction des deux résidences en bois-paille se poursuit

À quelques mètres de là, deux nouvelles résidences de 9 logements chacune sont actuellement en construction au cœur de l'éco-quartier. Un projet qui fait lui aussi appel aux matériaux biosourcés, et dont la première botte de paille a été symboliquement posée le lundi 13 septembre 2021.

Depuis maintenant 6 mois, le chantier bat son plein. Dix-huit logements collectifs sociaux, allant du T2 au T3, de 47 à 82 m<sup>2</sup>, répartis en deux bâtiments, verront le jour prochainement. Le coût global de l'opération, entreprise par Valloire Habitat, s'élève à 2,8 M€ TTC. Les premiers locataires y sont attendus à la fin de cette année.



Pose de la première lame de bois - Clos du Petits Bois

## Le quartier des Chaises en pleine mutation



### Des logements restructurés

Non loin de l'éco-quartier d'Alleville, le quartier des Chaises est lui aussi en pleine mutation. Dans le cadre de l'ANRU, le quartier est engagé depuis l'été 2021, dans une opération d'ampleur qui transforme jour après jour son visage, et notamment ses emblématiques immeubles. Les travaux de démolition et de restructuration des 406 logements concernés, entrepris par Valloire Habitat, permettront d'améliorer le confort et la qualité de vie des habitants, leur permettant au passage à de substantielles économies d'énergie.

Si 126 habitations, dont les occupants ont d'ores et déjà été relogés, seront bientôt démolies aux 2 et 4 rue des Émeraudes, c'est une réhabilitation architecturale et énergétique profonde qui concerne le reste du parc : les n° 1, 3 et 6 de la même rue, et le n° 51 de la rue voisine des Agates.

### AU PROGRAMME NOTAMMENT, SUR CES BÂTIMENTS

- ▶ Isolation des planchers hauts des sous-sols
- ▶ Isolation et végétalisation des toitures terrasses
- ▶ Isolation des façades avec et sans balcon
- ▶ Remplacement des menuiseries
- ▶ Mise en place de protection solaire (confort d'été)
- ▶ Passage au chauffage collectif et à la production d'eau chaude sur réseau de chaleur
- ▶ Remplacement des moteurs de VMC
- ▶ Remplacement de l'enveloppe vitrée non isolante par un « jardin d'hiver » et un balcon par logement.

Les parties communes seront elles aussi rafraîchies, avec entre autres le remplacement des ascenseurs, des sols, du dispositif d'interphonie, la remise en peinture, la fermeture des escaliers extérieurs et la création d'un sas d'entrée.

Dans les logements, des opérations sont prévues sur les équipements électriques (mise en sécurité), les portes (remplacement par des modèles à performance thermique, coupe-feu et acoustique), et les équipements sanitaires seront remplacés. Une opération de résidentialisation du secteur ainsi réhabilité et des travaux sur ses abords sont également prévus, afin de parfaire la transformation, qui ne s'accompagnera pas de hausse des loyers, a assuré Valloire Habitat.

Plus largement, et au-delà ces interventions massives sur le logement, c'est le quartier qui est en cours de transformation, afin d'en renforcer l'attractivité et d'améliorer les conditions de vie de tous ses habitants. Le projet de rénovation urbaine « ANRU 2 Les Chaises » aborde en effet également les questions de réussite éducative, de tranquillité publique, de décroisement, ou encore de la place de la nature en ville.

### Un futur centre commercial

La restructuration du centre commercial va bénéficier d'une grande transformation. Les acquisitions par la métropole des cellules commerciales sont quasiment achevées. C'est une opération à tiroirs qui se dessine pour ne pas trop perturber l'activité des commerçants pendant les travaux.



### Une passerelle en bois pour relier le quartier des Chaises à l'écoquartier d'Alleville



Une future passerelle en bois, d'une largeur de 4 mètres, sera également installée au-dessus de la tangentielle afin de relier facilement le quartier des Chaises à celui d'Alleville. Cette nouvelle liaison douce privilégiera les déplacements doux (piétons et cycles) et facilitera

ainsi la mobilité de ses usagers. L'installation de la passerelle, projet porté par Orléans Métropole, est prévue pour la fin de l'année 2022.

Enfin, de nombreux projets seront également lancés sur le mandat avec notamment la restructuration complète du groupe scolaire Jean-Moulin, la construction d'une Maison France Services, la requalification des voiries, la naissance de mails piétons, tout comme celle d'une nouvelle place centrale, avec des aires de jeux et une boucle sportive.

Dans le cadre de sa politique sportive volontariste, la municipalité accorde une attention toute particulière au développement des sports sur son territoire. La rénovation du City Stade des Chaises sera réalisée avant l'été.

### Focus sur

### Le Conseil citoyens des Chaises

Instaurée par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014, dans le cadre des nouveaux contrats de ville, la mise en place du Conseil citoyens des Chaises permet de :

- ▶ Conforter les dynamiques citoyennes existantes ;
- ▶ Garantir la place des habitants dans toutes les instances de pilotage des contrats de ville ;
- ▶ Favoriser l'expertise partagée ;
- ▶ Garantir la place des habitants dans toutes les instances de pilotage ;
- ▶ Créer un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants.
- ▶ Le Conseil citoyens comprend deux catégories de membres : des habitants du quartier et des représentants d'associations et acteurs locaux.

**Conseil citoyens des Chaises**  
**Contact : Madame Jouan Baroini (Présidente)**  
 ✉ conseilcitoyensdeschaises@gmail.com  
 ☎ 06 09 09 78 88



On est entré dans la phase opérationnelle, tous les engagements sont tenus par les partenaires et les financeurs pour que le quartier des Chaises se transforme en profondeur dans les années à venir.

Il reste encore à consacrer un temps important à la concertation avec le conseil citoyen, largement associé dès l'élaboration du projet, et avec l'ensemble des habitants du quartier.

C'est une profonde transformation du quartier qui se dessine sous nos yeux. Demain l'ambition pour les Chaises est d'être un quartier plus ouvert marquant l'entrée nord de la ville, dans un environnement apaisé et de qualité avec des logements réhabilités moins énergivore raccordés à la chaufferie biomasse, capable d'attirer par son centre commercial restructuré de nouveaux commerces, avec une école du 21<sup>e</sup> siècle ouverte aux évolutions technologiques, éducatives, sociétales et avec une présence des services publics renforcés.

Le projet de rénovation urbaine des Chaises c'est des « énergies positives » au service du mieux vivre au quotidien pour les habitants du quartier.

**Marceau Villaret**  
 Adjoint au maire en charge de la politique de la ville, du renouvellement urbain et de l'emploi.

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

LOGEMENTS	Démolition des 2 et 4 rue des Émeraudes. Fin prévue en <b>juillet 2022</b>	Réhabilitation du 51 rue des Agates. Réception prévue en <b>juin 2022</b>	Réhabilitation du 3 rue des Émeraudes : réception prévue en <b>mai 2023</b> 1 rue des Émeraudes : réception prévue en <b>juillet 2023</b> 6 rue des Émeraudes : réception prévue en <b>novembre 2023</b>
	Travaux du centre commercial : démolition bâtiment coiffure en <b>avril 2022</b> ; travaux d'extension – avec le maintien de l'activité commerciale pendant sa phase de travaux – <b>1<sup>er</sup> trimestre 2023</b>		
RÉNOVATION URBAINE	Création d'une passerelle piétons-cycles au-dessus de la tangentielle : <b>premier trimestre 2023</b>		Modernisation du groupe scolaire Jean-Moulin : <b>2023-2026</b>

### MONTANT ET FINANCEMENT DU PROJET 70 M€ TTC

Valloire Habitat & Action Logement	L'ANRU & ses partenaires	Saint Jean de la Ruelle	Orléans Métropole	Région	État
35,1 M€	11,72 M€	15,27 M€	5,36 M€	2,49 M€	76 000 €

## Les Berges d'Houllippe : un nouveau quartier face à la Loire



### UN ENVIRONNEMENT ARBORÉ

Un véritable théâtre de verdure au bord de l'eau : nombreux espaces verts, piste cyclable, coulée verte rejoignant les bords de Loire...

Atelier 2/3/4

C'est aussi à Saint Jean de la Ruelle que se construit, sur 2,6 hectares, « les Berges d'Houllippe », un projet urbain ambitieux abritant un lieu résidentiel d'exception. Profitant d'un cadre rare, classé au patrimoine de l'Unesco, ce nouveau quartier, dont les travaux ont débuté au début de l'année, se veut vivant et pratique, favorisant des déplacements apaisés, à pied ou à vélo.

### Les travaux de dépollution ont démarré

Le terrain sur lequel les travaux se sont engagés appartenait auparavant au constructeur automobile Renault. Situé en bord de Loire, au débouché du Pont de l'Europe et de la rocade nord sur la commune de Saint Jean de la Ruelle, le terrain est aujourd'hui libre de toute activité et a été cédé par Renault à Nexity et Sully Promotion. Niché en plein cœur d'un site inscrit au Patrimoine Mondial de l'Unesco, le quartier des Berges d'Houllippe aspire à devenir un écoquartier dans lequel la dimension écologique s'allie parfaitement au bien-être et au bien-vivre des résidents. Les travaux de dépollution des 2,6 hectares de l'ancien site sont en cours. L'intervention exceptionnelle porte sur 86 749 m<sup>3</sup> de terre à excaver. La chasse aux hydrocarbures, solvants et métaux lourds est bien engagée et se poursuivra, par phase, jusqu'au troisième trimestre 2025.

### UN QUOTIDIEN VIVANT ET PRATIQUE

Un quartier à taille humaine favorisant les déplacements à pied ou à vélo. Le quartier accueillera ainsi :

- 376 logements dont 302 en accession et 74 en social
- 530m<sup>2</sup> de commerces dont des équipements de santé

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

#### Travaux préalables

Raccordement des câbles et canalisation : novembre 2021 à juin 2022

#### Tranche 1 – Lots A & B

Démolition – dépollution – terrassement : jusqu'à mai 2022  
Travaux : mai 2022 à décembre 2023

#### Tranche 2 – Lots E & H

Démolition – dépollution – terrassement : jusqu'à juin 2022  
Travaux : juillet 2022 à 2024

#### Tranche 3 – Lots C & D

Travaux : février 2024 à juillet 2025

### Les acteurs du projet

La Ville de Saint Jean de la Ruelle à l'initiative du projet d'aménagement de l'ancien site Renault TRW. Nexity Villes & Projets : ensemble urbain, spécialiste des problématiques de pollution. Nexity Immobilier Résidentiel Centre : promoteur immobilier - Logements / Commerces. Sully Promotion : promoteur immobilier - Logements / Commerces

### Les partenaires

Bailleur social : France Loire et Résidences de l'Orléanais / Dépollution : IDDEA (bureau d'études environnementales) / Architectes : Alain Salin, Synthèse architecture, Ateliers 2 / 3 / 4 / Nexity Foncier Conseil : AMO aménagement / Hôtellerie : Caphotel



## Des Judokas médaillés reçus au collège Max-Jacob

Trois athlètes de l'équipe de France paralympique, accompagnés de leur coach Cyril Pagès, entraîneur de l'équipe de France paralympique depuis 2013, ont été conviés au collège Max-Jacob dans le cadre de la semaine olympique et paralympique. Prescillia Lézé, Youssef El Hirech ainsi que Raphaël Ourednik, respectivement double championne de France de judo, vice-champion d'Europe des jeux paralympiques de jeunesse, et champion du monde des sourds 2021, ont pu échanger et témoigner de leur expérience auprès des jeunes collégiens sur les bénéfices du sport. Soucieux de mettre en avant les valeurs sportives, les

judokas ont insisté sur l'encouragement et la tolérance, valeurs essentielles dans la vie d'un athlète.

### La promotion des valeurs olympiques et sportives

Dans la continuité de ces rencontres, le collège Max-Jacob espère être labellisé « Génération 2024 ». Destiné à l'ensemble des établissements scolaires et de l'enseignement qui promeut le sport, ce label vise à développer le lien entre le monde scolaire et sportif afin d'encourager la pratique physique et sportive auprès des jeunes.

## Le Ticket sport séduit toujours autant !



La Ville de Saint Jean de la Ruelle propose aux enfants, âgés de 10 à 16 ans, de découvrir de multiples disciplines sportives, tous les jours, pendant une semaine, au cours des vacances scolaires grâce au Ticket Sport. Du 14 au 18 février, 9 enfants ont ainsi pu participer à ces activités sportives municipales. Le nombre de filles inscrites est en augmentation : 4 filles pour 5 garçons. Au programme : du renforcement musculaire, de la gymnastique, des sports collectifs, ou encore du laser game.

### Renseignements :

**Tarifs** Saint Jean : 25 € / semaine  
Hors commune : 50 € / semaine (selon les places disponibles)  
**Inscriptions pour les vacances d'avril auprès du Pôle Sports** (Maison de la Musique et de la Danse), rue Bernard-Million  
☎ 02 38 79 33 42 du lundi au vendredi.

**23 | 25 | 26 | 27**  
20h 20h 20h 16h  
**MARS 2022**  
**ZÉNITH ORLÉANS**



Direction  
**Clément JOUBERT**  
L'INATTENDU -  
ORCHESTRE  
SYMPHONIQUE

Mise en scène  
**Gaël LÉPINGLE**  
Chorégraphies  
**Johan NUS**  
Chœur  
**Corinne BARRÈRE**  
Costumes  
**Paula DARTIGUES**  
Scénographie  
**Ludovic MEUNIER**

BASÉ SUR UNE  
CONCEPTION DE **JEROME ROBBINS**  
LIVRET PAR **ARTHUR LAURENTS**  
MUSIQUE PAR **LEONARD BERNSTEIN**  
PAROLES DE **STEPHEN SONDHEIM**

TOUTE LA PRODUCTION ORIGINALE RÉALISÉE ET CHORÉGRAPHIÉE  
PAR JEROME ROBBINS